



FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026

une situation financière saine et des investissements en hausse

Le Budget Primitif 2026 met l'accent sur l'éducation et l'entretien des espaces publics, toujours sans hausse d'impôt.

Réunis hier en conseil municipal sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, les élus ont voté le Budget Primitif pour 2026. Un budget qui s'élève à 348,80 M€ (+2,6%). Grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement et à des recettes en progression favorisées par l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire havrais, la situation financière saine de la Ville du Havre permet à la collectivité de continuer à proposer aux Havrais des services publics de qualité et réaliser des investissements pour l'avenir, tout en limitant le recours à l'emprunt et en maintenant deux priorités : l'éducation et l'entretien des espaces publics.

Des finances toujours saines

Le vote du Budget Primitif 2026 intervient dans un contexte exceptionnel d'incertitudes liées au projet de loi de finances (PLF) de l'Etat et d'efforts demandés aux collectivités locales qui impacte les finances de la Ville. **Pour autant, la bonne santé financière de la ville* lui permet de participer à l'effort national de redressement des finances publiques tout en poursuivant ses investissements pour proposer des services publics toujours de meilleure qualité aux habitants.**

* Au 1^{er} janvier 2026 l'encours de dette sera de 141,1 M€ (contre 160,2 M€ en 2025 (-11,9%) et 257,7 M€ au 1^{er} janvier 2020). Soit un encours de la dette par habitant de 955 € (contre 1 097 € au niveau national dans les villes de la même strate). A titre de comparaison, la dette était de 1 498 €/ habitant en 2019. Nous l'avons réduit de 36% sur le mandat.

Un budget de 348,80 M€, sans aucune hausse des impôts communaux

Le Budget Primitif 2026 s'établit à 348,80 M€ (en hausse de 2,6 %) dont 304,76 M€ dédiés aux politiques publiques, répartis comme suit : 232,43 M€ pour le fonctionnement et 72,33 M€ pour l'investissement. Le tout sans hausse des impôts communaux (**les taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières n'ont pas augmenté depuis 2009**), ni des tarifs de cantine.

L'accent maintenu sur l'éducation et l'entretien des espaces publics

Comme depuis 2024, la municipalité poursuit deux priorités pour 2026 : l'éducation et l'entretien des espaces publics. Avec une enveloppe dédiée de 59,35 M€, en hausse de 9,7 %, l'éducation reste une priorité du budget 2026. C'est d'ailleurs le premier poste de dépenses (près de 20%). Les investissements dans l'éducation qui atteindront 11,7 M€, soit une hausse de plus de 50 % par rapport à 2025, seront notamment consacrés à la rénovation des écoles Jehan de Grouchy et Paul Bert.

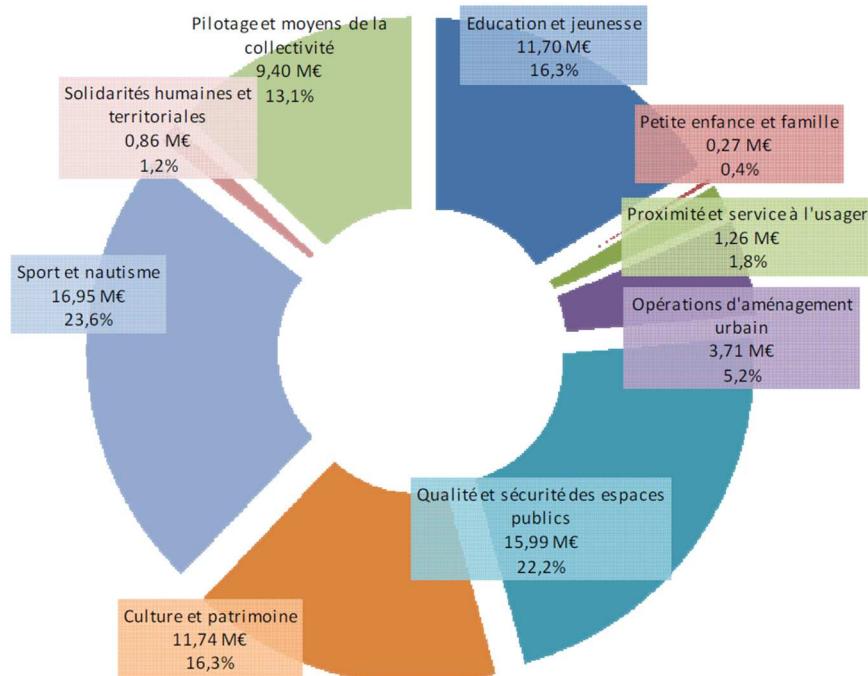
La qualité et l'entretien des espaces publics suit de près avec une enveloppe dédiée de 53,8 M€, dont 16 M€ pour l'investissement (soit 17% du Budget Primitif). Une somme principalement consacrée à la propreté, à l'aménagement et à la sécurité des espaces publics : la poursuite du déploiement de la vidéoprotection ou le soutien au développement du commerce local en sont des illustrations importantes.

Poursuivre les grands projets d'investissements

Parmi les principaux projets inscrits au programme pluriannuel d'investissements (PPI), on peut notamment citer :

- la poursuite des opérations de rénovation urbaine et d'aménagements des espaces publics (la place du Père Arson, aménagement de la ZAC Dumont d'Urville, requalification immobilière du centre ancien dégradé (PNRQAD), nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Vallée-Béreult, site des magasins généraux) ;
- la création du centre d'expositions Antoine Rufenacht dans l'ancien espace Graillot ;
- la relocalisation de la bibliothèque Raymond-Queneau dans la galerie commerciale d'Auchan Mont-Gaillard ;
- les études pour la création d'une deuxième salle du Volcan à la Mare Rouge ;
- la rénovation de la piscine de Caucrauville et du stade Maurice Poret à Aplemont ;
- la reconstruction du gymnase Edouard Vaillant à Caucrauville ;
- le traitement des décharges de Dollemard et l'aménagement du plateau de Dollemard ;
- des travaux dans les groupes scolaires avec notamment la poursuite du programme de rénovation de Paul BERT et Jehan de GROUCHY ;
- la rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- la sécurisation et l'entretien des espaces publics.

Le Budget Primitif 2026 d'investissement se répartit comme suit :



Contact presse

Sébastien VAU-RIHAL, attaché de presse : sebastien.vau-rihal@lehavre.fr / 02.35.19.43.41 – 06 79 03 65 05